

AVEC QUI ?



L'équipe est composée de :

- Un référent social
- Un animateur
- Un agent logement
- Une directrice de pôle
- Une cheffe de service
- De personnels administratifs (comptable et secrétaire)

Le référent social, personne clé de la résidence accueil, a pour missions de :

- Favoriser l'intégration des résidents ;
- Assurer la gestion locative ;
- Animer la vie collective en lien avec l'animateur : élaborer un programme semestriel d'animations et/ou activités / inciter les résidents à contribuer à l'organisation de ces temps ;
- Veiller à la sécurité des lieux et des personnes ;
- Favoriser l'inscription des résidents dans la cité ;
- Garantir le lien avec les autres acteurs intervenant auprès des résidents (CHS, CMP, SAVS/SAMSAH, DMS HP, service de soins infirmiers....).

L'animateur, autre fonction clé de la résidence, est plus particulièrement en charge de :

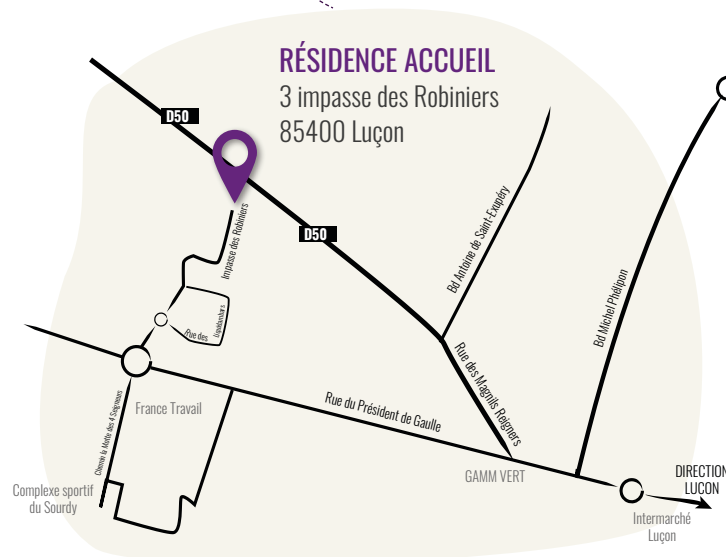
- Animer des temps spécifiques en lien avec le référent social ;
- Organiser des ateliers ;
- Inciter les résidents à participer à l'organisation de ces temps ;
- Mobiliser l'ensemble des partenariats nécessaires à la vie de la structure et aux besoins des résidents, sur le plan de l'inclusion sociale.

Des personnes extérieures peuvent également intervenir (infirmières libérales, aide à domicile, portage de repas...) pour répondre aux besoins des résidents. Le suivi social de la personne se fait par les travailleurs sociaux extérieurs (CCAS, MDSF, mandataires...).

LA RÉSIDENCE ACCUEIL DÉPEND DU PÔLE
ACCOMPAGNEMENT HEBERGEMENT ET INSERTION
DE L'AREAMS.

L'ÉTABLISSEMENT EST FINANCÉ PAR LA DDETS.

RÉSIDENCE ACCUEIL



| RÉSIDENCE ACCUEIL |

3 impasse des Robiniers

85400 Luçon

02 55 86 00 01

residence-accueil@areams.fr

Résidence Accueil



| QU'EST CE QUE LA RÉSIDENCE ACCUEIL ?

La résidence accueil s'inscrit dans une logique d'habitat adapté et durable. Intégrée à la catégorie de pensions de famille, elle a pour objectifs de :

- Permettre une réadaptation à la vie sociale ;
- Offrir un habitat durable ;
- Offrir aux résidents la garantie d'un accompagnement sanitaire et social, par les relais avec le secteur psychiatrique et médico-social.

| POUR QUI ?



La résidence accueil de l'AREAMS accueille des personnes adultes, hommes-femmes, seul(e)s, à partir de 18 ans et sans limites d'âge :

- Fragilisées et handicapées par des troubles psychiques, non obligatoirement reconnues par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MPDH), liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;

- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;

- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus.

| POUR QUOI ?



Les missions de la Résidence Accueil sont de :

- Proposer un habitat durable sans limitation de durée en offrant des logements autonomes dans un cadre de vie semi-collectif convivial ;
- Recréer du lien social autour d'activités communes et des espaces collectifs ;
- Favoriser la socialisation à travers des actions menées grâce à des partenariats efficaces dans le secteur de la santé et du soin, avec les acteurs sociaux, les associations socio-culturelles et sportives... ;
- Garantir une autonomie dans le quotidien (alimentation, entretien du logement, hygiène, ...) ;
- Permettre aux résidents à moyen ou long terme d'accéder à un logement ordinaire.

| COMMENT ?



La demande de logement, rédigée avec un travailleur social, est déposée au SIAO 85 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

Suite à une orientation vers la Résidence Accueil, l'équipe pluridisciplinaire propose un entretien à la personne afin d'évaluer son projet de vie et sa capacité à vivre au sein de la Résidence Accueil.

Le Logement

La Résidence Accueil regroupe des logements autonomes autour d'une cour intérieure et d'une salle conviviale pour favoriser les liens entre les résidents. La personne dispose d'un studio d'une superficie d'environ 32 m², comprenant une chambre, une salle de bain avec WC et un espace séjour cuisine équipé d'une kitchenette avec 2 plaques électriques, un frigo et un branchement de lave-ling est disponible.

Une buanderie commune est accessible à tous les résidents pour l'entretien du linge.

La personne meuble son logement à sa convenance. Elle s'acquitte d'une redevance mensuelle.

Différents documents sont remis à l'arrivée de la personne : un guide du résident ; le contrat de résidence ; le règlement intérieur ; le flyer réclamations et satisfactions...

Le Comité des résidents

Le comité des résidents est un groupe d'expression ouvert à tous qui permet d'échanger sur le fonctionnement de la Résidence Accueil, les animations et autres thèmes apportés par les résidents.